Syndicat National des Agents des Douanes C.G.T.

Section de Lille- DNRFP - Dunkerque - Picardie

COMPTE-RENDU DU CTSD du 30 mars 2017.

Le CTSD du 14 mars 2017 ayant été écourté suite à la décision de l'ensemble des organisations syndicales de quitter la séance après l'annonce par le Directeur Interrégional de 14 suppressions de postes supplémentaires en surveillance, était reconvoqué le 30 mars.

BOP 2017 - Effectifs

Malgré les arguments développés par la CGT et en particulier la mise en route du BREXIT dont nous pensons légitimement qu'il impactera à la hausse la charge de travail des bureaux et brigades de l'inter-région de Lille, il aurait été urgent de suspendre l'ensemble des décisions de fermetures qui s'effectuent dans la précipitation sans réel fondement si ce n'est de satisfaire aux restrictions budgétaires imposées par nos ministres.Nous pensons également à l'effectif de la BHR. Ce service que nous avons toujours défendu contre la tentation de l'administration de le fermer et qui lui est aujourd'hui si utile.

VOTE CONTRE DE L'ENSEMBLE DES ELUS DU PERSONNEL

Création poste d'adjoint au DI

En parallèle et sans gêne, le Directeur Interrégional nous a informé de la création d'un poste adjoint au DI alors même qu'il n'en n'éprouve pas le besoin.Mais que voulez-vous c'est une décision qui émane de la DG. Grand bien lui fasse.
Cet adjoint sera principalement chargé du pilotage, du suivi de la performance et du suivi des contrôles internes. Une couche supplémentaire sur les RCIC !!!
Les agents en surcharge de travail dans les différents bureaux de l'inter-région apprécieront.
Si la situation n'était pas aussi catastrophique dans certains bureaux, nous pourrions en rire ! mais ce n'est pas le cas. Nous dénonçons l'augmentation de la souffrance au travail

Formation e-learning

La CGT considère que ce type de formation n'apporte pas les résultats escomptés et attendus par les agents. Les questions que peuvent se poser les agents à propos du cours dispensé durant la formation, ne peuvent être levées en interaction (le formateur étant par définition absent).
Problème également des thèmes abordés qui s'adressent à un public pas assez ciblé et qui n'est par conséquent pas forcément concerné.

Questions diverses :

1) Amiens

Nous rappelons que l'intervention de notre élu en CHSCT a démontré une nouvelle fois la légèreté de l'administration sur son choix des locaux devant accueillir nos collègues. Nous trouvons cela inadmissible. Le dossier n'est pas clos.

2) Lesquin

Une réorganisation interne du bureau de Lesquin ,l'implantation d'un appareil RX au rez-de-chaussée du bâtiment et le bruit d'un possible déménagement du service de la TIC PE (10 agents) de Lesquin au Port

Fluvial de Lille ont alimenté des rumeurs propagées par une partie de la hiérarchie inquiètant nos collègues, d'autant que les responsables du service n'étaient pas au courant ce qui nous semble pour le moins cavalier.
Pour notre part, nous tenons à séparer la réorganisation interne du bureau au 1er étage (envisagée par la hiérarchie locale) et l'avenir du service TIC PE

Concernant cette réorganisation interne, le DI considère que ce n'est pas de sa responsabilité directe.
Le DR considère que c'est un bon plan qui pourrait être intéressant pour l'évolution globale du travail sur ce site. Les syndicats CGT, FO et UNSA n'y voient pas d'inconvénients majeurs. Pour la CFDT le débat reste ouvert....
Concernant le service TICPE, le DI, tout en convenant que l'information n'a pas été au top sur le sujet, précise qu'il n'y aura pas de déménagement au Port Fluvial.
Concernant l'appareil RX: Les financements étant pratiquement acquis, des travaux sont envisagés pour son implantation au sous-sol. Il devrait servir en priorité au contrôle des bus par les services de la surveillance sur Lesquin. (là-dessus aucune date n'a été précisée mais nécessitera l'organisation d'un protocole d'accès au site par les unités de la surveillance.....dossier à suivre lors des prochains mois.)

Enfin, suite à une demande des agents que nous soutenons, il est également envisagé un transfert du bureau de l'IMI et de son adjoint dans un local à SANTES pour améliorer leurs conditions de travail .
A ce propos, nous ajoutons que la charge de travail avec l'augmentation du parc automobile de la surveillance imposerait un poste supplémentaire.
Nous rappelons que lors de la décision de fermeture du STA de Lille, nous avions dénoncé cette aberration

3) Zones Urbaines Sensibles DR Dunkerque
Alors que le jugement du Tribunal Administratif de Lille en date du 6 décembre 2016 est devenu exécutoire depuis le 8 février 2017, aucun rappel de salaire n'a été effectué à ce jour pour aucun agent.
La CGT a rappelé à l'Administration que le salaire est un dû et que la moindre des choses pour une administration en charge de faire respecter le droit en matière de marchandises c'est qu'elle s'impose la même rigueur quand il s'agit de son propre personnel.
Sans déblocage rapide de la situation, la CGT fera exécuter l'intégralité du jugement par voie judiciaire sous astreinte de pénalités par jour de retard.

4) Contacts Radio
Des agents se sont plaints de difficultés de liaisons avec l'utilisation des TPH 900.
Pour palier aux dysfonctionnements du réseau SFR, ces agents sont contraints d'utiliser leur téléphone portable personnel.
La CGT rappelle qu'il appartient à l'administration d'assurer la sécurité des agents dans le cadre de leurs missions et que sa responsabilité pénale peut être engagée en cas d'accidents dus à ses manquements.

5) Places de parking Lille Gare BSI
En raison du nombre insuffisant de places de parking réservées actuellement pour les agents de la BSI de Lille Gare, le DI étudie la possibilité de mettre à disposition 10 places supplémentaires au parking VINCI de Lille Europe moyennant la somme de 2000 € (par emplacement à l'année) prise en charge par l'administration.

6) Cellules marchandises saisies
Les discussions se poursuivent à la DG; à ce jour rien n'a été arrêté officiellement.

7) BSI de Maubeuge
Le président nous informe que le PLI va se rendre sur Maubeuge pour rencontrer la DDTM au vu d'étudier la possibilité de clôturer le site (demande que nous avions faite lors d'un précédent CT).
Nous demandons aussi qu'un chenil soit construit derrière le bâtiment pour le chien de service.
Cette demande reçoit un accord de principe, reste à voir la disponibilité de la BHR.